

Vœux du Conseil d'État pour la Nouvelle Année *2017, une année pour construire notre avenir*

À l'aube de la nouvelle année, l'incertitude est de mise sur notre planète. Les grands équilibres géopolitiques se déplacent. Les marchés sont instables. L'emploi se précarise. Les tensions sociales s'accroissent. Et sous le poids de nos excès, le climat se dérègle et les ressources naturelles s'épuisent. Les uns après les autres, ce sont nos repères qui s'estompent.

Face à ce contexte inquiétant, certains se laissent gagner par la peur, d'autres cèdent au fatalisme et au désespoir. Pourtant, c'est à nous qu'il revient de définir quel monde nous voulons construire pour nous et pour les générations futures. Et c'est aussi à nous qu'il revient d'agir, ici et maintenant. Chacune et chacun peut retrousser les manches et jouer un rôle utile au profit de la communauté.

C'est dans cette logique que le Conseil d'État inscrit son action. Nous voulons fédérer toutes les forces du canton autour d'ambitions partagées, donner vie à des projets porteurs de développement durable, favoriser l'accès à l'emploi et la circulation des richesses, préserver nos ressources naturelles et mettre nos capacités d'innovation au service de l'humanité.

En regard de ces objectifs, l'année 2017 s'annonce intense. Nous aurons l'occasion de prendre de grandes décisions pour l'avenir du canton. En matière de mobilité, nous pourrons concrétiser une avancée majeure avec FORTA, qui permettra enfin d'intégrer le tronçon Neuchâtel – Le Locle au réseau des routes nationales et de réaliser d'importants travaux d'infrastructures. En matière sanitaire, nous pourrons construire l'avenir de l'hôpital, avec *HNE-Demain*, le projet des autorités qui permettra d'assurer la sécurité sanitaire et l'accès à des soins de qualité dans l'ensemble du canton. Et parallèlement, de nombreux domaines se mettront au diapason de la vision « un canton, un espace », de l'aménagement du territoire aux institutions, en passant notamment par le système judiciaire. Tous ces grands chantiers doivent permettre au canton de Neuchâtel de valoriser ses meilleurs atouts, pour stimuler son propre développement et améliorer sa qualité de vie dans une perspective de durabilité, mais également pour jouer un rôle utile au-delà de ses propres frontières.

Le Conseil d'État transmet à toutes les Neuchâteloises et à tous les Neuchâtelois ses meilleurs vœux pour une année 2017 heureuse et pleine de succès !

Jean-Nathanaël Karakash

*Président, chef du Département
de l'économie et de l'action sociale*

Laurent Favre

*Vice-président, chef du
Département du développement
territorial et de l'environnement*

Laurent Kurth

*Chef du Département des finances
et de la santé*

Alain Ribaux

*Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture*

Monika Maire-Hefti

*Cheffe du Département de
l'éducation et de la famille*

Séverine Despland

Chancelière d'État